

# Les citoyens invités à évaluer la propreté de leur commune

## MODAVE

La Commune veut lutter contre la malpropreté publique. Mais avant de passer à l'action, elle sonde ses citoyens.

C'était il y a une dizaine de jours : en réalisant son jogging, l'échevin de l'Environnement tombait sur un monceau de 70 poissons morts abandonnés par un pêcheur peu scrupuleux aux abords du Fond d'Oxhe. Dans la foulée, il publiait le cliché sur Facebook, lequel suscitait forcément l'indignation.

« On pourrait cacher ce genre de dépôts sauvages, et faire croire que tout est propre dans notre commune, glisse Bruno Dal Molin. Mais personnellement, j'ai pris le pli de les montrer, pour conscientiser nos citoyens, pour qu'ils soient aussi attentifs à certains comportements éventuellement suspects. »

Ses citoyens, la Commune a également décidé de les son-



Récemment, c'est un monceau de poissons morts qui a été découvert aux abords du Fond d'Oxhe.

der jusqu'au 28 février à travers un questionnaire publié sur son site internet dans le cadre du Plan Local Propreté (P.L.P.).

« Nous avons répondu à cet appel à projet wallon, et avons été sélectionnés parmi la soixantaine de communes afin de béné-

ficier de l'accompagnement de deux consultants, Espace Environnement ASBL et le bureau d'études RDC Environnement. L'objectif de ce P.L.P. est de développer une stratégie de lutte "sur mesure" contre la malpropreté publique. Le sondage, auquel une cinquantaine de personnes ont

déjà répondu depuis sa mise en ligne il y a une semaine, est une première démarche envers les citoyens. La seconde consistera dans le mois de mars à en inviter quelques-uns, sur base volontaire, à rejoindre un groupe de travail. » Où il s'agira de plancher sur des solutions concrètes.

« Des poses de clôtures ou des placements de caméras – même si je ne suis pas totalement convaincu par cette solution – pourraient être envisagées, poursuit l'échevin. En réalité, la problématique est très complexe. Parfois, c'est aussi en ne plaçant pas de poubelle publique – il y en a soixante dans la commune – qu'on maintient l'endroit propre. C'est le cas sur l'espace convivialité récemment aménagé dans le lotissement à Modave. On a fait le pari que les gens allaient repartir chez eux avec leurs déchets. »

Quoi qu'il en soit, lorsque le P.L.P. sera d'application, l'élu modavien espère que le service des Travaux ne sera plus contraint d'effectuer sa tournée hebdomadaire du lundi matin pour aller nettoyer les « cinq, six endroits problématiques sur la commune ». De là à dire que la Commune pourra se passer de la location des containers (coût : 16 000 € par an) utilisés par le service des Travaux pour recueillir les déchets, il y a un pas.

PASCAL ALEXANDRE